



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2025 – 001

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 13 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 4 février, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de février.

Membres en exercice : 16		Secrétaire de séance : Claudine CAGNON
Présents : 15	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	
Absents :	Christelle DUQUET	
Procurations : 0		
Ayant pris part au vote : 14	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT <i>Anthony MERIQUE (retiré) n'a pas pris part au vote.</i>	

Délibération n° 2025 – 001 :

Objet : *Compte financier Unique – exercice 2024*

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité passe pour la première fois au Compte Financier Unique (CFU) pour la présentation des résultats de l'exercice 2024. Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par la municipalité et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui favorise la transparence de l'information financière. Il présuppose que la Mairie s'assure régulièrement au cours de l'exercice que informations comptables qu'elle détient et celles détenues par le trésor public sont identiques.

Puis, le Maire fait la présentation du compte financier unique 2024, dont les écritures sont en tout point conformes à au compte provisoire transmis par le comptable public, et dont les résultats seront repris au budget primitif 2025.

Budget Commune (17200)	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser
Recettes - exercice 2024	1 418 304.27 €	1 657 245.45 €	917 317.51 €
Dépenses - exercice 2024	889 792.62 €	2 512 309.13 €	498 641.51 €
Report des résultats 2023	1 177 086.96 €	- 358 835.26 €	
Virement au c/1068 (2024)	- 454 447.03 €		
Résultats de clôture 2024	1 251 151.58 €	1 213 898.94 €	418 676.00 €

Forêts (17202)	Fonctionnement	Investissement
Recettes - exercice 2024	93 742.82 €	20 233.80 €
Dépenses - exercice 2024	46 191.58 €	3 803.20 €
Report des résultats 2023	70 986.49 €	- 20 233.80 €
Virement au c/1068 (2024)	- 20 233.80 €	
Résultats de clôture 2024	70 986.49 €	- 20 233.80 €

« Les Horlogers » (17232)	Fonctionnement	Investissement
Recettes - exercice 2024	6 448.00 €	0.00 €
Dépenses - exercice 2024	15 512.00 €	6 448.00 €
Report des résultats 2023	-300.00 €	56 584.03 €
Virement au c/1068 (2024)	0.00 €	
Résultats de clôture 2024	- 9364.00 €	50 136.03 €

Résultats 17200	
IR - 1068	795 222.94 €
ID - 001	1 213 898.94 €
FR - 002	455 928.64 €

Résultats 17202	
IR - 1068	3 803.20 €
ID - 001	3 803.20 €
FR - 002	94 500.73 €

Résultats 17232	
IR - 1068	0.00 €
IR - 001	50 136.03 €
FD - 002	- 9 364.00 €

Au terme de la présentation des résultats, le Maire, Anthony MERIQUE, **se retire au profit de Madame Brigitte MAIRE**, 1^{ère} adjointe, pour présider le vote. L'Assemblée approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le compte financier unique 2024 du budget communal, ainsi que des budgets annexes « Forêt » et lotissement « les Horlogers ».

Suffrages exprimés : 14

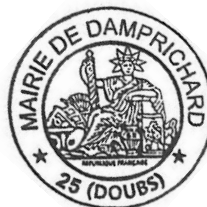
Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le 28/02/2025
ID : 025-212501936-20250213-2025_01-DE



La 1^{ère} adjointe au Maire,
Brigitte MAIRE :